

Auto-entrepreneur

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences nécessaires à la création d'une entreprise
- Trouver, adapter et vérifier la viabilité d'une idée par rapport au marché
- Rédiger un business plan
- Établir un prévisionnel et un plan de financement conforme aux attentes des banques et investisseurs
- Connaître les formalités administratives relatives à la création d'une micro-entreprise et à la gestion de celle-ci

PUBLIC

Créateurs de micro-entreprise

PRÉ-REQUIS

Justifier d'un projet de création de micro-entreprise (**sélection via un questionnaire**)

DURÉE

La durée moyenne de l'action de formation est estimée à **8 heures**, dont
- **8 heures** en e-learning à distance

TYPE

Formation à distance

**PÉRIODE DE
REALISATION**

Les formations ont été conçues pour être réalisées en 4 semaines. Nous vous recommandons de suivre ce rythme pédagogique pour faciliter votre apprentissage. *

ÉVALUATION

Tests en contrôle continu sur la plateforme en ligne en cours de formation.

SANCTION

Une attestation de réussite quand la formation est terminée à 100%.
Action de formation destinée aux créateurs et repreneurs d'entreprise (éligible de droit au CPF).

() vous disposez néanmoins de 2 mois pour réaliser votre action de formation*

PROGRAMME

Cette action de formation est une action concourant au développement des compétences réalisée suivant un format à distance.

SÉQUENCES À DISTANCE

CONTENU	Durée moyenne estimée (h)
<p>Partie A L'idée d'entreprise La proposition de valeur Segmenter la clientèle Les canaux de distribution Relation client Media training Sources de revenu La Prospection Stratégie de technique de vente Ressources clés de l'activité Partenaires clés Agences Marketing La structure de coûts Exemples de Business Model Canvas Etude de la création d'entreprises réelles – Etape 1/3</p>	4 h
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir les compétences nécessaires à la création d'une entreprise ▪ Trouver, adapter et vérifier la viabilité d'une idée par rapport au marché ▪ Rédiger un business plan 	
<p>Travaux à réaliser : Le Stagiaire devra accomplir les travaux et activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • QCM 	
<p>Partie B Formalités de création d'une micro-entreprise Déclaration de ses recettes et paiements de cotisations Étude de la création d'entreprises réelles – Etape 2/3</p>	2 h
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Établir un prévisionnel et un plan de financement conforme aux attentes des banques et investisseurs ▪ Connaître les formalités administratives relatives à la création d'une microentreprise et à la gestion de celle-ci 	
<p>Partie C Etude de la création d'entreprises réelles – Etape 3/3 Emprunter auprès d'une banque</p>	2 h
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir les compétences nécessaires à la création d'une entreprise et au démarrage de l'activité ▪ Trouver, adapter et vérifier la viabilité d'une idée par rapport au marché ▪ Rédiger un business plan ▪ Établir un prévisionnel et un plan de financement conforme aux attentes des banques et investisseurs 	
TOTAL estimé à distance	8 h

Au cours de la réalisation de l'action, des supports de cours digitalisés en vidéos sont mis à la disposition du Stagiaire, sur une plateforme e-learning accessible à l'url suivant : <https://cours.lecolefrancaise.fr/>

Le suivi de l'exécution de l'action de formation, pour la séquence réalisée à distance, sera effectué au moyen de travaux que le Stagiaire devra réaliser sur ordinateur sur la plateforme pédagogique e-learning de l'**ÉCOLE FRANÇAISE**, ou sur des logiciels tiers.

Les exercices et travaux à effectuer par le Stagiaire prendront la forme de tests, quiz ou mises en situation professionnelle. Ceux-ci devront être réalisés tout au long de la période de réalisation de l'action de formation.

À l'issue de la formation, les Stagiaires recevront une **attestation de formation** de la part de l'École Française. Celle-ci sera à télécharger sur la plateforme e-learning.

Conception pédagogique de la formation

Les compétences et qualifications des formateurs :

Le parcours de formation de l'École Française a été conçu par 3 professionnels du secteur (*), à savoir :

- Olivier est diplômé en Master Business Administration depuis 2017. Il a aussi obtenu un titre de Manager du Développement Commercial en 2013 et un BTS Management des Unités Commerciales en 2010
- Grégoire est diplômé de l'ESSEC depuis 2011 Cadre Dirigeant Management Général. Il a également obtenu un Master Finance au CNAM en 2005
- Pascal est diplômé du MBA d'HEC en 2012. Il a obtenu notamment une Maîtrise des Sciences Économiques d'ASSAS en 1993 et 1994

() Afin de respecter les données à caractère personnel et la vie privée des formateurs et formatrices ayant conçu le parcours de formation, l'ÉCOLE FRANÇAISE conserve leurs noms de famille confidentiels.*

Modalités d'assistance du stagiaire lors de la séquence de formation réalisée à distance

1/ Les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation

Florence Gilbert-Tersiguel : Master of Science in Management – Kedge Business School, spécialisation Marketing Management, Directrice de la formation de l'École Française, accompagnée de son équipe pédagogique.

Astrid Clémares : Maîtrise Droit Privé, Paris XII, Directrice des consultants pédagogiques de L'Ecole Française, assistée d'une équipe de conseillers et experts métiers dédiés par parcours de formation.

Tony Grave Marditsas : Maîtrise Management International, Aix-Marseille Université, Responsable des mentors dédiés aux parcours de formation au sein de L'Ecole Française.

2/ Les modalités techniques selon lesquelles le Stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes

Pendant toute la durée de la formation, le Stagiaire est accompagné dans tous les cas via la messagerie intégrée à la plateforme e-learning de l'ÉCOLE FRANÇAISE. Il peut également solliciter un accompagnement technique ou pédagogique par e-mail à l'adresse support@lecolefrancaise.fr.

Le stagiaire peut solliciter un ou plusieurs rendez-vous personnalisés avec un professionnel expert via la plateforme **Calendly** intégrée dans la plateforme e-learning. Les conditions d'accès dépendent de la formule tarifaire LIGHT (Cf ci-dessous).

Les professionnels sont experts dans leur domaine et dispose des qualités suivantes :

- ✓ Direction d'entreprise de conseil (gestion des risques, investissements...)
- ✓ Direction pendant plus de 20 ans d'un organisme de formation

3/ Les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action, lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.

Dans tous les cas, une assistance sera apportée au stagiaire dans un délai de maximum de 7 jours après l'envoi d'un e-mail à l'adresse suivante : support@lecolefrancaise.fr

Le délai d'assistance est indiqué sur la formule tarifaire LIGHT (Cf ci-dessous).

Moyens pédagogiques et techniques mis à disposition du stagiaire

Dans le cadre de la réalisation de la séquence de la formation réalisée à distance, un accès individuel sera ouvert au nom du stagiaire, sur la plateforme en ligne de l'Ecole Française. Cette plateforme pédagogique, qui prend la forme d'un Learning Management System (L.M.S) accessible au moyen d'une simple connexion internet, regroupe :

1. Les cours : cours en ligne actualisés, cours vidéo ou audio visionnables en ligne
2. Les exercices d'évaluation (précisés ci-dessus) : quiz type QCM ou réalisation d'études de cas ou mises en situation professionnelles

La possibilité de conserver ou télécharger les contenus pédagogiques dépend de la formule tarifaire **LIGHT** (choisie lors de la validation de la Commande sur la Plateforme MonCompteFormation), dont voici les caractéristiques :

- **Formule LIGHT à 699€ :**
 - assistance pédagogique par tchat & téléphone & email dans un délai maximum de 24h
 - ouverture le samedi et jours fériés 10 h à 19h
 - mentorat avec un professionnel-expert : 2 rdv privés maximum
 - supports avancés téléchargeables
 - vidéos accessibles pendant 2 mois

Accessibilité Handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap physique à la condition qu'elles puissent utiliser un ordinateur, une tablette et/ou un smartphone.

Les personnes malentendantes et malvoyantes ne pourront toutefois pas bénéficier, de manière autonome, de l'ensemble des services proposés :

- Les personnes malentendantes ne pourront pas exploiter l'audio de nos contenus vidéo et les formats podcast quand ils sont proposés, ni bénéficier des rendez-vous téléphoniques avec nos mentors. Resteront accessibles : les visuels de nos contenus vidéos, nos supports de formation écrits (qui, selon le type de formation choisie, peuvent couvrir plus de 80% des contenus vidéo) et la réalisation des quizz en ligne nécessaire à la réalisation de la formation.

- Les personnes malvoyantes ne pourront pas exploiter les visuels de nos contenus vidéos et nos supports de formation écrits, ni réaliser les quizz en ligne sans être accompagnées. Resteront accessibles : l'audio de nos contenus vidéo, les formats podcast quand ils sont proposés et les rendez-vous téléphoniques avec nos mentors.

Nos équipes sont à votre disposition pour plus de renseignements.

Évaluation des résultats et modalités de suivi de l'action de formation

Chaque complétion d'un chapitre (ex : cours vidéo) de la plateforme de formation à distance est enregistrée et conservée dans la base de données MySQL de la plateforme. Un rapport nominatif peut être édité à tout moment pour vérifier l'assiduité et la complétion des chapitres, et suivre l'exécution de l'action.

Au cours de la réalisation de la séquence de l'action de formation à distance, les acquis des stagiaires seront évalués grâce à différents tests en ligne (QCM).

Des e-mails de relance pourront également être adressés au Stagiaire, lorsque celui-ci n'aurait pas exécuté la totalité de l'action de formation.

Modalités de sanction de l'action de formation

Cette formation vous permet de valider les acquis de compétences entrepreneuriales concourant directement au démarrage, à la mise en œuvre et au développement du projet de création d'entreprise et à la pérennisation de l'activité de celle-ci.

La formation donne lieu, dans tous les cas, à la remise d'une **attestation de formation** téléchargeable au format PDF sur la plateforme e-learning de l'École Française, à la fin de la formation.

Le Stagiaire doit valider l'ensemble des modules de la formation et satisfaire aux différents tests à réaliser, qui contribuent à la sanction de l'action de formation.

Le candidat obtient une **attestation de réussite de la formation (valable à vie)**, s'il satisfait à tous les tests.